

CALENDRIER

Lundi 9 janvier	Fête de la bienheureuse Alix Le Clerc (1576 – 1622) fondatrice de la Congrégation Notre Dame Classes de 1 ^{ère} : examen blanc écrit de français de 8h à 12h Réunion parents/professeurs Tales 1, 3 et 5
Mardi 10 janvier	Réunion parents/professeurs Tales 2 et 4 12h : prière de midi à la chapelle
Mercredi 11 janvier	Classes de Tales : Examen blanc spécialité 1 de 8h à 12h
Vendredi 13 janvier	Classes de Tales : Examen blanc spécialité 2 de 8h à 12h Journée des universités 1ères et Tales de 13h à 17h
Lundi 16 janvier	Formation « gestes qui sauvent » pour les classes de 4ème Conseils de classe de 6B à 16h15 et de 6V à 17h25 en salle B05

« Chaque jour, nombreuses sont les joies simples que le Seigneur nous offre : la joie de vivre, la joie face à la beauté de la nature, la joie du travail bien fait, la joie du service, la joie de l'amour sincère et pur. »

*Message du Pape Benoît XVI
à l'occasion de la XXVII^e journée mondiale de la jeunesse, 2012*

Infos générales

Recensement - Rappel

Nous vous rappelons que vous devez obligatoirement vous faire recenser **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire**. Pour ce faire, il faut vous rendre à la mairie de votre domicile ou en ligne. Cette obligation de recensement est un préalable à votre participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). **Cette démarche est obligatoire pour pouvoir ensuite vous inscrire au baccalauréat, au permis de conduire ou à tout autre examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

Collecte des Bébés du cœur

La collecte des Bébés du cœur proposée sur le temps de l'Avent a permis de donner 100 kg de denrées alimentaires et matériel de puériculture à l'association qui remercie chaleureusement l'ensemble des participants.

Spécial lycée

Spécial Secondes

Orientation des élèves de 2nde : rappel

Les dossiers d'orientation ont été distribués aux élèves de 2de. Le dossier complété (ETAPE 1 partie A) doit être remis au professeur principal pour le vendredi 13 janvier 2023.

Spécial Premières

Choix de la spécialité abandonnée par les élèves de 1^{ère} : rappel

La fiche navette permettant d'indiquer les deux spécialités poursuivies en terminale ainsi que la spécialité abandonnée en fin de 1^{ère} a été distribuée aux élèves. Ce document devra être retourné au professeur principal pour le lundi 16 janvier 2023.

Le relamping à Notre Dame

Par Yannis Hanbali et Jules Seyfrid – Eco-délégués en 3ème

Qu'est-ce que le relamping ?

Le relamping, c'est changer toutes les lampes que l'on a installé il y a des années par de nouvelles lampes qui consomment moins d'énergie.

Comment fait-on ?

On débranche toutes les lampes usagées du mur/du plafond et on y branche à la place les nouvelles lampes. Pour les « petites » lampes, ce travail prend environ 5 minutes tandis que pour les « grandes » lampes, il faut compter entre 10 et 15 minutes.



Avant le relamping - pendant le relamping - Après le relamping

Quelles sont les économies réalisées ?

Les économies réalisées sont assez conséquentes. Pour une lampe, on passe de 72 Watts à 36 Watts soit une baisse d'énergie de 50 %. Sur le court terme, on achètera toutes les lampes donc cela coûtera relativement cher mais sur le long terme, l'établissement économisera beaucoup d'argent. Ces économies limitent aussi l'impact environnemental.

Perd-on en qualité visuelle ?

On ne perd pas en qualité visuelle, on en gagne même sur les pavés LED. A l'aide d'un luxmètre, l'intensité de la lumière peut être mesurée. Avec les anciennes puis les nouvelles lampes, nous avons remarqué que le résultat était quasiment toujours le même. Les élèves travaillent toujours dans de bonnes conditions.